



PROCÉDURE D'ADMISSION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES QUI FRÉQUENTERONT LE PRÉSCOLAIRE 4 ANS (TEMPS PLEIN) OU LE PRÉSCOLAIRE 5 ANS

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS



S'il vous est possible, merci de ne pas attendre au 21 février pour compléter le formulaire numérique. Plus vite nous aurons vos informations, plus vite nous pourrons prendre rendez-vous et

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant entre le 1^{er} février et le 21 février 2022, en vous rendant sur le site du Centre de services scolaire au

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

Lorsque vous aurez complété le formulaire numérique, Mme Katty, secrétaire de l'école, communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant. Lors de cette rencontre, vous devrez avoir en main :

- ❖ L'original du **certificat de naissance** (GRAND FORMAT) de votre enfant
- ❖ La carte d'assurance maladie de votre enfant
- ❖ **Deux preuves de résidence** du ou des parents (compte de téléphone, d'internet, facture d'Hydro-Québec, relevé d'emploi, permis de conduire, etc.)
- ❖ Tous les **documents pertinents** en lien avec les besoins particuliers de votre enfant

**Si vous êtes dans l'impossibilité de compléter le formulaire en ligne, bien vouloir communiquer avec Mme Katty au 418-868-6850 poste 0.*

À NOTER QUE LES PARENTS QUI ONT DES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS À NOTRE ÉCOLE PRÉSENTEMENT Y COMPRIS AU PRÉSCOLAIRE 4 ANS ET 5 ANS **N'ONT PAS À COMPLÉTER CE FORMULAIRE**. VOUS RECEVREZ UN COURRIEL DE NOTRE PART AFIN DE RÉINSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE POUR 2022-2023 DE FAÇON ÉLECTRONIQUE PAR LE PORTAIL MOZAÏK-PARENTS.